

SCOPUS

25, RUE NICOLAS LEBLANC
33700 MERIGNAC
FRANCE

Tél : 05 56 34 38 37

Email : adv@scopus.fr

N° Siret : 43806507000080 APE : 7311Z

N° Intracommunautaire : FR34438065070

REDUCIO

--

5 RUE DU TALUS

67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
FRANCE

FACTURE

N° intracommunautaire : FR90750635690

N° siret : 75063569000035

NUMERO	DATE	REFERENCE COMMANDE	CONTACT CLIENT	COMPTE CLIENT	LIEU DE LIVRAISON
FC2400330	30/01/24	ZB-4513064913	Marine HECKMANN	46035	67 - OCTOPHARMA 1 RUE MARIE CALLAS 67380 LINGOLSHEIM

Correspondant SCOPUS : INSIDE SALES

TEL :

FC2400330

Page 1

Référence	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Remise	P. unit. net	Montant HT
	BL2400654 DU 30/01/24					
NAC0063	SCOS61H Porte badge souple horizontal hermétique fermeture glissière	500,00	0,440	10,0	0,396	198,00
TEX	Frais d'emballage et de port (TNT 8h00 et 13h00)	1,00	24,000		24,000	24,00
Pour tout paiement intervenu après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est due : 40 euros (Decret d'application du 2 octobre 2012). En cas de défaut de paiement dans le délai prévu sur ce document, nous appliquerons une pénalité de 15 % à partir de la date d'échéance.						

Code	Base	Taux	Taxe	Total HT	Escompte	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
C20	222,00	20%	44,40	222,00	0,00	266,40	0,00	266,40 €
				Conditions de règlement : 29/02/24 Virement bancaire 266,40 Virement bancaire 30 jours net Virement bancaire				
Total 222,00				44,40	RIB : LCL MERIGNAC FR89 3000 2018 2700 0011 7141 V52 CRLYFRPPXXX			

CONDITIONS GENERALES DE VENTE SCOPUS-OMNIBADGES SAS

1 - OFFRE COMMERCIALE

Les produits et prestations que nous vendons sont réservés à des entreprises ou à des professionnels, même s'ils peuvent être ensuite utilisés par des particuliers.

En conséquence, l'ensemble de la réglementation relative aux ventes à des particuliers contenu dans le Code de la Consommation est inapplicable.

Toutes les offres commerciales ou devis rédigés par notre Société ont une validité de un mois. Passé ce délai, notre Société n'est plus liée par son offre.

2 - CONSTATATION DES VENTES

La constatation d'une vente résultera de la signature d'un bon de commande. À défaut de bon de commande, sera considéré comme valant engagement du client, tout écrit comportant la désignation du produit ou de la prestation, et en particulier la signature d'un devis rédigé par nos soins.

Le fait de passer commande, quel qu'en soit le support, emporte adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Si lors d'une précédente commande, l'acheteur s'est soustrait à l'une de ses obligations notamment du fait d'un incident de paiement, un refus de vente pourra lui être opposé, à moins que cet acheteur adresse, avec sa nouvelle commande, les sommes restant dues et le montant total du prix des nouveaux produits commandés.

3 - MODIFICATION DES COMMANDES

Une commande ne peut pas être modifiée ni annulée sans notre accord express. En cas d'annulation, l'intégralité du prix nous sera acquise.

4 - PRIX

Tous nos prix sont HT en euros : la TVA est à la charge de l'acheteur. Les frais de port, d'emballage et d'assurance s'il y a lieu, sont à la charge de l'acheteur.

Le montant minimum d'une commande est fixé à 100 € nets HT. Nous nous réservons le droit de facturer des frais de dossier pour une commande dont les quantités de marchandises commandées n'atteignent pas ce montant minimum de commande. Ces frais de dossiers sont indiqués sur le devis.

5 - PRESTATIONS GRAPHIQUE

Toute commande de prestations graphique ne pourra être mise en production qu'après signature par le client d'un «Bon à Tirer» sur la maquette de présentation réalisée par notre Société. Toute étude, maquette, cliché, réalisé par SCOPUS Omnibadges reste la propriété exclusive de notre société.

Sauf autorisation expresse du client, notre société ne pourra pas reproduire dans son catalogue annuel, sur son site internet ou tout autre documentation commerciale, une ou plusieurs photographies des produits réalisés par elle pour le client.

En cas de cartes imprimées, notre Société sera réputée avoir rempli ses obligations dès lors que la quantité de cartes imprimées livrée au client est égale à la quantité commandée plus ou moins 5%.

6 - CARTES FOURNIES

Lorsque le client fournit à notre Société des cartes sur lesquelles seront effectuées des prestations, la responsabilité de notre Société se limite aux prestations fournies, à l'exclusion expresse des cartes fournies. En aucun cas notre Société ne peut être tenue de rembourser ou de remplacer des cartes endommagées dans le processus.

Il est demandé au client de fournir une quantité de cartes supérieure de 5% au nombre de cartes de la commande.

7 - LIVRAISON/ RÉCEPTION

Les délais des transporteurs sont donnés à titre purement indicatif et sans garantie. Les retards de livraison ne donnent pas à l'acheteur le droit d'annuler la vente ou de refuser les produits. Ils ne peuvent donner lieu à retenue, compensation, pénalités ou dommages et intérêts.

Conformément à l'article L133.3 du code de commerce, il appartient à l'acheteur de faire toute contestation par écrit auprès du transporteur au moment de la livraison en cas d'avarie ou de manquant dans les trois jours qui suivent la livraison.

8 - CONDITIONS DE RÉGLEMENT

Pour une première commande, il est demandé un règlement à la commande.

Le règlement des commandes suivantes se fait par chèque, virement ou traite, à échéance de 30 jours date de facture. En cas de non-paiement d'une échéance, le client pourra être déchu du bénéfice du terme et notre Société pourra exiger le règlement à la commande des factures ultérieures.

9 - RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

En outre, notre Société se réserve la propriété des produits ou prestations objets de la commande et désignés dans le bon de commande ou le document tenant lieu jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et pénalités, selon la Loi du 12 mai 1980.

Conformément à l'article L624-16 du code de commerce, SCOPUS Omnibadges pourra faire jouer les droits qu'il détient au titre de la présente clause de réserve de propriété, pour l'une de ses créances, ou sur la totalité de ses produits en possession du client.

En cas d'ouverture d'une procédure judiciaire, ou d'une liquidation des biens, les commandes en cours seront automatiquement annulées et notre Société se réserve le droit de revendiquer les marchandises en stock.

La restitution des produits aura lieu sur simple mise en demeure de notre Société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception et aux frais et risques de l'acheteur défaillant.

10 - RETARD DE RÉGLEMENT

Tout retard de paiement (ou report de paiement) entraînera de plein droit la facturation d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€, la facturation d'intérêts de retard et taux de 15% et l'exigibilité immédiate des sommes dues.

11 - GARANTIE

L'acheteur s'engage dès la prise de possession à respecter les conditions d'utilisation des produits.

Pour les matériels et logiciels de personnalisation de badges, la durée de garantie est de un an après la date de livraison, sauf stipulation par écrit dans l'offre commerciale. La garantie réparation est de 3 mois.

Notre garantie est strictement limitée à la réparation ou au remplacement des pièces à notre choix. Elle s'effectue après retour de produits en nos locaux. La garantie ne s'applique pas si l'intervention de garantie résulte d'une usure normale, de la négligence, d'un défaut d'entretien ou de surveillance, d'une utilisation anormale, défectueuse ou exagérée, d'une réparation non effectuée par nous, d'une modification ou d'une intervention effectuée sans notre accord préalable.

12 - RESPONSABILITÉ

Notre Société ne peut en aucun cas être tenue de supporter d'autres frais que ceux mis à notre charge à raison de nos propositions techniques et commerciales et notamment notre responsabilité ne pourra pas être engagée pour tout dommage indirect ou immatériel.

13 - RETOUR DE MARCHANDISE

Le client dispose d'un délai de un mois à compter de la réception de la marchandise pour retourner le colis si, lors de sa commande initiale, il s'est trompé. Retour sur Mérignac du colis.

Un avoir est généré et des frais de reprise correspondant à 15% de la valeur facturée de la marchandise retournée seront appliqués. Les produits personnalisés ne peuvent être ni repris, ni échangés.

14 - RETOUR DE MARCHANDISE - SAV

Avant tout retour, le client doit nous informer en précisant les raisons du retour pour se faire attribuer un numéro RMA (retour de marchandise autorisé). Le client recevra par mail ou fax une fiche de retour qu'il devra obligatoirement apposer sur le colis retourné. En cas de non-respect des conditions, le colis sera automatiquement refusé et retourné à l'expéditeur à ses frais.

Tout retour d'imprimante nécessite que le matériel soit correctement emballé et protégé dans son emballage d'origine.

Les frais de retour et les risques de détérioration subie par le matériel retourné restent à la charge de l'acquéreur.

15 - RÉSILIATION

Notre société peut se désengager de ses obligations

mentionnées dans les CGV à tout moment en cas de :

- défaut de paiement par l'Acheteur d'un montant dû,
- non-paiement d'une dette par l'Acheteur,
- faillite, insolvabilité ou mise en règlement judiciaire de l'Acheteur,

- toute défaillance importante de l'Acheteur vis-à-vis des CGV mentionnées à laquelle il n'est pas remédié dans les quinze (15) jours, suivant la date à laquelle SCOPUS notifie cette défaillance à l'acheteur.

Les CGV sont fermes et irrévocables et ne peuvent être annulées par l'Acheteur, sauf avec l'accord écrit préalable de notre société.

16 - PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Traitement des données personnelles : Conformément aux évolutions légales et réglementaires relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) SCOPUS tient à votre disposition sa charte de protection des données personnelles que nous pouvons vous envoyer sur simple demande ou consultable sur notre site Internet à l'adresse suivante: www.scopus.fr

17 - CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPÉTENCE

En cas de litige, le Tribunal de Commerce de Bordeaux sera le seul compétent, nonobstant les conditions générales d'achat de l'acquéreur et même en cas d'appel en garantie ou pluralité de défendeurs, procédure en référé ou sur requête.

Les lettres de change ne font ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.

La loi française est seule applicable.

18 – REFERENCE COMMERCIALE

Notre Société ne peut pas faire usage du nom et/ou du logo du client à titre de référence commerciale sans l'accord préalable écrit du client.

19 – CONFIDENTIALITE

Notre Société s'engage à traiter comme confidentielles toutes les informations et tous les documents concernant le client, quel qu'en soit le support, auxquels elle a accès ou dont elle a connaissance à l'occasion de l'exécution des prestations commandées par le client, en ce compris de manière non limitative tous les documents et informations relatifs aux activités, clients, produits, services, stratégies, procédures, développements et résultats du client, (ci-après les « Informations Confidentielles »). Notre Société ne peut utiliser les Informations Confidentielles que pour les seuls besoins de l'exécution des prestations commandées par le client et s'interdit de les divulguer à des tiers ou à des membres de son personnel non appelés à participer à l'exécution des prestations.

Les obligations de confidentialité prévues au présent article resteront en vigueur pendant une durée de cinq (5) ans après l'exécution des prestations commandées par le client.